LS

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REGULARISATION

DECRET N° 2016 – 755 du 08 décembre 2016

chargeant **Monsieur Lazare M. SEHOUETO**, Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, de l'intérim de **Monsieur Ange N'KOUE**, Ministre du Tourisme et de la Culture, pour la période du **28 novembre au 4 décembre 2016**.

LE PRESIDENT DE REPUBLIQUE,
CHEF DE LA L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;

Vu le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement,

D E C R E T E :

Article 1er : Pendant la période de l'absence de **Monsieur Ange N'KOUE,** Ministre du Tourisme et de la Culture, son intérim sera assuré, du **28 novembre au 4 décembre 2016,** par **Monsieur Lazare M. SEHOUETO**, Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 08 décembre 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; HCJ : 2 ; MTC : 2 ; MICA : 2 ; AUTRES MINISTERES : 19 ; SGG : 4 ; JORB : 1.-